



# Baptême

## Que donner ?



Secteur Paroissial  
Ardus-Fonneuve

Le **baptême** est le premier sacrement. Il nous fait enfant de Dieu et membre de l'Église.

On « n'achète » pas un sacrement qui est un don gratuit de Dieu. Il reste qu'à cette occasion il est normal de faire une offrande en faveur de la communauté chrétienne qui est chargée de le préparer et de le célébrer.

La paroisse ne reçoit pas de subventions. L'offrande permet de lui donner les moyens financiers nécessaires à l'accomplissement de sa mission: moyens pédagogiques, éveil à la foi, catéchèse, aumônerie scolaire, entretien des locaux, chauffage, éclairage, décoration des lieux de cultes...

**Montant indicatif de  
l'offrande à la paroisse: 60 €**

**Si vous êtes dans la gêne, l'Église vous  
accueillera toujours gratuitement !**



**PRESBYTERE ARDUS,  
1 Place de l'Église  
à Lamothe-Capdeville**

☎ 06 76 94 52 45

Courriel : [ardusbapteme@gmail.com](mailto:ardusbapteme@gmail.com)  
<http://catholique-montauban.cef.fr/>